



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Plateforme électronique – publication : 18 octobre 2024

MUNICIPALITE DE SAVIESE
mise à l'enquête publique
Zones de danger nivologique – Vallée de la Morge

La Municipalité de Savièse, en application de l'article 10 de la loi sur les dangers naturels et l'aménagement des cours d'eau du 10 juin 2022 (LDNACE) et d'entente avec le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, soumet à l'enquête publique le projet de zones de danger nivologique dans le secteur de la Vallée de la Morge.

Le dossier (prescriptions, rapport technique et plans) peut être consulté auprès du bureau communal de la commune de Savièse aux heures d'ouverture habituelles.

Les remarques et oppositions motivées éventuelles doivent être déposés auprès de l'administration communale, dans un délai de trente jours dès la présente publication.

Savièse, le 18 octobre 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE